

Choix des matières l2

Par **Gigou**, le **24/08/2014** à **19:20**

Voilà, le moment du choix est arrivé. Je dois choisir 2 matières à TD et 3 autres à option. Pour ce qui est des TDs, mon choix est déjà fait. Par contre, en ce qui concerne les options, c'est tout autre chose. Les 6 matières optionnelles sont: introduction au droit anglais, droit processuel, finances publiques, grands systèmes juridiques, histoire du droit des obligations, politique éco et sociologie des organisations.

Etant attiré par le monde politique, la balance pèse du côté des finances publiques et politiques économique. Le droit anglais me paraît aussi intéressant, mais c'est mon niveau de langue qui me fait hésiter.

J'aimerais ainsi avoir quelques informations sur le contenu de ces matières (en particulier finances publiques et politique économique), et prendre connaissance du niveau d'anglais nécessaire. Je précise pour finir que je suis à la faculté de Strasbourg. Merci à tous les âmes charitables qui prendront la peine de répondre à mon poste :)

Par **Booker**, le **24/08/2014** à **20:00**

A mon avis tu devrais choisir selon tes préférences mais aussi selon tes curiosités ! Une matière en mode découverte pour un semestre, cela pourrait te permettre de renforcer tes certitudes ou avoir une révélation.

Sinon, te prends pas la tête, les matières en L2 ne sont pas décisives pour ton parcours, c'est en L3 que les choses sérieuses commencent u_u. ;).

Par **Dragon**, le **25/08/2014** à **00:00**

Bonjour,

comme Booker l'a dit, je pense qu'en L2 eut peux choisir tes matières selon tes préférences, et surtout les options.

Concernant les finances publiques, je ne vais pas t'en faire un descriptif objectif, mais je te déconseille de les choisir c'est vrmt une horreur! Il y a plein de spécificités, le cours est long et lourd et je ne vois pas vraiment d'intérêt à la matière si ce n'est de l'enseigner pour

l'enseigner..

Par **Booker**, le **25/08/2014** à **23:00**

Je rétorque ! les Fipus, c'est une matière extrêmement intéressante, elle te permettra de comprendre le fonctionnement essentiel du maniement des deniers publics et des sanctions liées : essentiel, tant pour le publiciste qui souhaite défendre les intérêts de l'Etat que pour le privatiste qui devra veiller sur les intérêts fiscaux de sa société.

Essentiel, est-il nécessaire de le répéter ?

Bon courage ;).

Par **Gigou**, le **26/08/2014** à **00:30**

D'accord, merci pour vos réponses en tout cas. Je précise encore que je souhaite m'orienter vers un master science po sécurité intérieure ou un master en droit public. Cette option me paraissait assez compatible avec mes ambitions, non? D'autres le sont-elles davantage?

Par **Dragon**, le **26/08/2014** à **14:52**

Oui les finances publiques font partie du droit public donc il serait judicieux pour toi que tu suives ce cours..

Favorise les matières de droit public, histoire et sciences politiques à l'avenir (notamment à partir de la L3), mais en L2 les choix n'ont pas encore d'importance pour la suite!